



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte-rendu**  
**Séance du 24 septembre 2020**

Convocation du 15 septembre 2020

En Exercice : 11                      L'An Deux Mil vingt,  
Présents : 9                          Le vingt-quatre septembre à vingt heures et trente minutes  
**Votants : 11**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard KERMOAL, Maire.

**Présents** : MM. & MMES Bernard KERMOAL, Maire, Florence BATREL, Gervaise BOUTRAIS, Fabrice MARTRAGNY, Adjoints au Maire, Pierre-Edouard DU MANOIR, Yohann BOUSSARD, Xavier DELOMEZ, Viviane VICTOR, Catherine GUILLOUET, Conseillers.

**Absents excusés** : MME M-C. FERMY (pouvoir donné à B. KERMOAL) et MM E. BOURDET (pouvoir donné à F. BATREL)

Monsieur Edouard DU MANOIR est désigné secrétaire de séance.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal (en date du 10 juillet 2020) ayant été bien reçu par tous les membres, Monsieur Bernard KERMOAL, Maire, ne fait mention que des titres et des délibérations prises.

Le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

N° 2020 - 23

EGLISE - DON DE L'ASSOCIATION LE BLANC MOUTIER

**Rapporteur : Le Maire**

L'association le Blanc Moutier a fait un don, par chèque, d'un montant de 8 500.00 € afin de participer aux travaux en cours concernant la rénovation de l'église.

Ce don doit être affecté en recettes d'investissement - Chapitre 10 - Article 10251 - Dons et legs en capital.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le don de l'association le Blanc Moutier tel que présenté ci-dessus.**

Vote (s) pour : 11  
Vote (s) contre : 0  
Abstention (s) : 0

**Rapporteur : Le Maire**

La régie photocopie a été créée par délibération du Conseil Municipal le 14 février 2008 et par avis comptable de la trésorerie de Courseulles sur Mer.

Aujourd'hui, cette régie fonctionne peu et la gestion reste contraignante pour ce qu'elle rapporte.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de supprimer la régie recettes pour l'encaissement des photocopies à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.**

Vote (s) pour : 11  
Vote (s) contre : 0  
Abstention (s) : 0

**POINT URBANISME****Rapporteur : Mme Florence BATREL, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire****Demandes en cours :**

- DP 014 565 20U0010, Mme LENFANT, sise 15, route de Meuvaines pour la pose de parements en sous bassement ;
- CUB 014 565 20B0001, Mme ADELIN, sise route du Buhot pour la construction d'une maison individuelle ;
- PC 014 565 20P0008, M. DELAMBRE, sis 9, allée des Mobilhomes pour la construction d'un chalet en bois.

**Demandes accordées :**

- Cua 014 565 20B0007, maître JOUBERT, pour un terrain sis, 12, allée de la Mer ;
- Cua 014 565 20B0008, maître BAERT, pour un terrain sis 11, route de Bayeux ;
- Cua 014 565 B0009, maître LANFRANC de PANTHOU, pour un terrain sis 32, chemin du Rotoir ;
- Cua 014 565 20B0010, maître GARNIER, pour un terrain sis 9, allée des Blockhaus ;
- DP 014 565 20U0008, M. HEBERT, sis 11, route de Bayeux pour la construction d'un abri de jardin ;
- DP 014 565 20U0009, M. BONNIN, sis 6, chemin du Rotoir pour la construction d'un abri de jardin ;
- DP 014 565 20U0007, M. RENARD, sis 1, allée Centrale pour le remplacement de la haie par une clôture ;
- DP 014 565 20U0006, M. BOUSSARD, sis 2ter, route du Débarquement pour la modification des ouvertures ;
- DP 014 565 20U0005, M. LUTINIER, sis 8, allée de la Fontaine pour la pose de vélux et la suppression de la cheminée ;
- PC 014 565 20P0007, M. LAUVRIERE, sis résidence les Pontons pour la construction d'une maison.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Salle des fêtes :

Suite à la crise sanitaire, le Calvados est placé en zone d'alerte depuis le 23 septembre dernier. A compter du 28 septembre prochain, l'Etat fixe un seuil maximum de 30 personnes pour les fêtes et cérémonies de mariage.

Le cabinet d'architecture BOSCHER a été relancé afin d'inviter les entreprises à terminer les travaux. Certaines prestations, réserves et malfaçons sont à corriger urgemment, car l'année de garantie de parfait achèvement est déjà bien engagée. Les entreprises ont huit jours pour remettre leurs programmes d'intervention sous peine de mise en demeure.

### P.L.U.i C.D.C BAYEUX INTERCOM :

Lors de la commission d'aménagement du territoire du 15 septembre dernier, il a été abordé des modifications simplifiées et des modifications du PLUi. Ces propositions ont été soumises à l'avis du Bureau communautaire du 22 septembre 2020 pour être soumises à vote lors du Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### Plan de Prévention des Risques Littoraux :

L'enquête publique se déroulera du 5 octobre au 5 novembre 2020. Le dossier sera consultable en mairie durant l'enquête. Pour autant, notre commune ne sera pas lieu de permanence du commissaire enquêteur. Les permanences sont indiquées sur l'affiche apposée en mairie.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur aura un mois pour remettre son avis. Si ce dernier émet un avis favorable, on peut espérer un arrêté préfectoral début 2021 le rendant opposable.

L'information a été mise en ligne sur le site internet par Monsieur Yohann BOUSSARD et affichée en mairie. Elle le sera également sur la page facebook. Des affichages supplémentaires seront posés dans le panneau situé sur le parking extérieur de la mairie et au poste de secours.

Un flyer sera enfin distribué dans les boîtes aux lettres.

### S.D.E.C Energie:

Messieurs Xavier DELOMEZ et Yohann BOUSSARD sont les délégués désignés par la commune auprès de la C.D.C BAYEUX INTERCOM. Une réunion a eu lieu le jeudi 15 septembre dernier afin de désigner les membres de la Commission Locale d'Energie (C.L.E). Sur le territoire départemental, 17 C.L.E sont constituées, se calquant ainsi sur les limites des territoires intercommunaux.

Monsieur Xavier DELOMEZ a été élu membre de la C.L.E de BAYEUX INTERCOM au sein du Conseil Syndical du S.D.E.C Energie. Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 24 septembre 2020 pour élire le Président, en l'occurrence la Présidente, Madame GOURNAY-LECONTE, les 7 Vice-Présidents et les 18 membres du bureau. Monsieur Jean LEPAULMIER, membre de la C.L.E de BAYEUX INTERCOM est élu au bureau.

### S.M.A.E.P du Vieux Colombier :

Monsieur Xavier DELOMEZ et Madame Catherine GUILLOUET sont les délégués désignés au sein du S.M.A.E.P du Vieux Colombier. La réunion d'installation du bureau s'est tenue le mardi 22 septembre 2020. Monsieur Marcel DUBOIS, Président sortant, a présenté sa candidature. Seul candidat, il a été réélu. s'en sont suivies les élections des trois Vice-Présidents et membres du bureau.

Monsieur Xavier DELOMEZ a précisé qu'un quatrième Vice-Président serait élu lorsque le syndicat d'eau de TILLY SUR SEULLES aura intégré celui du Vieux Colombier.

Emissaire communal :

Monsieur Fabrice MARTRAGNY a débouché l'émissaire communal suite aux grandes marées et à l'accumulation d'algues à l'intérieur des buses.

Le clapet anti-retour a été déposé et des percements ont été réalisées dans les buses pour permettre l'évacuation des algues.

La réparation des buses sera faite après la période de grandes marées.

L'ordre du jour étant épuisé, en l'absence de questions diverses, la séance est close à 22h30  
Clos les jours, mois et an que susdits.

P. Le Maire,



Bernard KERMOAL

Par délégation du Maire,  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe,  
Florence BATREL